

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

POINT DE SITUATION
JEUDI 7 MAI 2020

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE GARANTIT LES SERVICES PUBLICS

La Métropole Européenne de Lille diffuse deux fois par semaine (lundi et jeudi) un point de situation sur son action dans la lutte contre le Covid-19 sur le territoire métropolitain.

Depuis le 17 mars 2020, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), a activé le Plan de Continuité d'Activité (PCA) de la collectivité. Il garantit le maintien des services publics pour lesquels la MEL est compétente dans cette période de crise. Ce point de situation rappelle les engagements de la MEL en la matière ainsi que toutes les décisions prises pour contribuer à la lutte contre le COVID-19.

ACTUALITÉS NOUVELLES CE JEUDI 7 MAI 2020

- Mise en œuvre du plan de déconfinement dans les transports publics: à compter du 11 mai, l'offre de transport passe de 30 à 70 % de sa capacité afin de répondre à la hausse progressive de fréquentation attendue dans les transports en commun et réguler le flux de voyageurs.
- Port du masque obligatoire, distanciation physique et respect des gestes barrières constituent les règles de base pour garantir la sécurité sanitaire dans les transports. Une signalétique spécifique sera déployée sur le réseau, à bord des rames de métro et tramway, dans les bus, ainsi que dans les stations et espaces de vente. Des mesures particulières de désinfection seront menées dans les dépôts et garages, mais aussi pendant la journée en ligne ou aux principaux terminus.
- Appel pour lisser les plages horaires et éviter l'heure de pointe lancé auprès des employeurs et des métropolitains.
- Réalisation de voies cyclables réversibles à Lille et Roubaix, en étroite collaboration avec les communes concernées, pour accompagner le déconfinement dans les transports.
- Encouragement à la pratique du vélo : relance du Challenge métropolitain du vélo du 1^{er} au 30 juin 2020. Un encouragement à changer les habitudes et préférer le vélo pour les déplacements quotidiens. Inscriptions ouvertes sur lillemetropole.fr
- Aide aux étudiants du territoire en situation de précarité : 100 K€ versés par la MEL au fond d'aide alimentaire du CROUS de Lille permettant de distribuer 2000 « e-cartes alimentaires » d'un montant de 50 € aux étudiants en situation de précarité.
- Lancement d'une consultation citoyenne « Et maintenant, on imagine la MEL comment ? » pour penser la métropole post-confinement, saisir l'impact de la crise sanitaire et recueillir les propositions pour demain.

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

La MEL garantit la production et la distribution de l'eau potable dans tous les foyers métropolitains.

L'ensemble des opérateurs (Sourcéo, Ileo, Suez, Noréade) sont mobilisés pour la production de l'eau potable pour laquelle les contrôles sanitaires sont maintenus à un niveau élevé.

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets ménagers non-recyclable est maintenue sans changement: mêmes jours, même fréquence.

La collecte des déchets recyclables est adaptée. Infos et plannings de collecte sur lillemetropole.fr/dechets-crise-sanitaire-covid19 ou esterra.fr/dechets

Réouverture progressive des déchèteries métropolitaines uniquement pour les particuliers, et avec de nouvelles modalités : l'accueil en déchèterie sera réglementé et le nombre de personnes autorisées sur site limité. Pour garantir une meilleure fluidité, les métropolitains sont invités à organiser le tri de leurs déchets préalablement à leur arrivée sur le site.

Afin d'éviter la saturation et des temps d'attente trop longs, un accès alterné est mis en place : les jours pairs pour les particuliers dont le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation du véhicule se termine par un chiffre pair (hors département), les jours impairs pour les particuliers dont le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation du véhicule se termine par un chiffre impair (hors département).

ex : Véhicule A : **ZZ-532-ZZ** jour pair

Véhicule B : **123 AB 59** jour impair.

Les mesures à respecter en déchèteries

Les usagers invités à pénétrer sur le site le seront en nombre très limité (5 à 7 usagers en même temps) afin de respecter les règles de distanciation physique. Une fois sur place, il est demandé de veiller à l'application stricte des gestes barrières, dans les déplacements sur le plateau ou devant les bennes de déchargement (une personne à la fois).

Le temps d'attente pour accéder à la déchèterie sera donc impacté. Le port d'un masque et de gants est recommandé.

Reprise des déchèteries mobiles selon le calendrier habituel, disponible sur les sites d'Esterra et de la MEL. Un dispositif spécifique sera mis en place pour respecter les distanciations sociales et les gestes barrières.

Reprise de la collecte des encombrants sur rendez-vous. Les métropolitains pourront à nouveau contacter le service au 0 800 203 775 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8 h à 17 h sans interruption pour organiser un rendez-vous de collecte des encombrants

Déchets recyclables : à la demande de la MEL, des collectes de déchets recyclables supplémentaires sont programmées. La priorité est donnée aux communes en biflux les plus denses ou qui

ne disposent pas de points d'apport volontaire. Des points temporaires d'apport volontaire sont déployés sur le territoire. Au-delà, mise en œuvre de mesures spécifiques pour faire face aux besoins sur la période, notamment par la mise à disposition de 15 bennes fermées de 5 à 15 M³ sur les centres techniques des communes.

Reprise partielle des activités de pré collecte. En lien avec ses prestataires ESE et SULO, et dans le strict respect des gestes barrières et préconisations des autorités sanitaires, la MEL relance la distribution des sacs et des bacs. Planning disponible sur les sites des prestataires :

ESE : exploitation.lille@ese.com ou au 0 805 014 511

SULO : fretin@sulo.com ou au 0 800 15 23 37

Possibilité d'évacuation des déchets professionnels des entreprises et artisans du BTP dans les déchèteries professionnelles de la métropole (cf. cartographie proposée sur le site de la fédération des entreprises du recyclage - www.federec.com)

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

La MEL garantit la fourniture d'énergie aux métropolitains en lien avec ENEDIS, GRDF et DALKIA (notamment maintenance des installations et dépannage 7j/7 24h/24).

Autoroute de la chaleur : reprise progressive des travaux à Marcq-en-Barœul, Mouvaux et Roncq dans le respect des procédures sanitaires nécessaires à leur réalisation.

TRANSPORTS PUBLICS

Mise en œuvre du plan de déconfinement dans les transports publics : à compter du 11 mai, l'offre de transport passe de 30 à 70 % de sa capacité afin de répondre à la hausse progressive de fréquentation attendue dans les transports en commun et réguler le flux de voyageurs.

Port du masque obligatoire, distanciation physique et respect des gestes barrières constituent les règles de base pour garantir la sécurité sanitaire dans les transports. Une signalétique spécifique sera déployée sur le réseau, à bord des rames de métro et tramway, dans les bus, ainsi que dans les stations et espaces de vente. Des mesures particulières de désinfection seront menées dans les dépôts et garages, mais aussi pendant la journée en ligne ou aux principaux terminus.

Appel pour lisser les plages horaires et éviter l'heure de pointe lancé auprès des employeurs et des métropolitains.

Le métro affichera une fréquence de 2 min 30 s sur la Ligne 1 et de 3 min sur la Ligne 2 avec des renforts en heure de pointe. Le tramway aura une fréquence de 10 min sur le tronçon commun, et de 20 min sur branches Roubaix et Tourcoing. Toutes les communes de la MEL seront desservies par le réseau bus. Les lignes scolaires seront remises en place progressivement à compter du 12 mai. L'ensemble des stations V'lille est accessible, le service de Transport sur réservation et Handipole également.

Encouragement à la pratique du vélo : relance du Challenge métropolitain du vélo du 1er au 30 juin 2020. Un encouragement à changer les habitudes et préférer le vélo pour les déplacements quotidiens. Inscriptions ouvertes sur lillemetropole.fr

La MEL remboursera à partir de mars et pendant toute la durée de la crise sanitaire les abonnements ilevia de toutes les professions en première ligne dans la lutte contre le COVID-19 (liste détaillée et procédure simplifiée sur ilevia.fr).

Reconduction en mai de la mesure de non prélèvement des abonnements ilevia pour les abonnés longue durée d'ilevia (permanents, annuels, 10 mois).*

* Modalités pratiques sur Ilévia.fr

ASSAINISSEMENT

La MEL assure la collecte et le traitement des eaux usées avec ses agents et ses prestataires (VEOLIA, SUEZ, SOGEA,SEDE).

Les urgences en terme de lutte contre les inondations sont assurées (GEMAPI).

ATTENTION

Les lingettes à usage unique ne doivent pas être jetées dans les toilettes, mais dans un sac fermé, avec les ordures ménagères.

Si la continuité du nettoyage usuel de l'espace public est naturellement requise, il est déconseillé de mettre en œuvre une politique de désinfection spécifique (avis du Haut Conseil de la Santé Publique du 4 avril 2020).

Vols de plaques d'assainissement : des plaintes sont systématiquement déposées par la MEL grâce à l'attention particulière des services municipaux et la mobilisation de la vidéosurveillance.

VOIRIE ET SIGNALISATION

Réalisation de voies cyclables réversibles à Lille et Roubaix, en étroite collaboration avec les communes concernées, pour accompagner le déconfinement dans les transports. Les premiers travaux concernent le boulevard Victor Hugo et la rue du Molinel à Lille et les axes Général Leclerc - Gambetta et Avenue Motte - rue Salengro à Roubaix.

Maintien des travaux de voirie urgents et de sécurité (incidents pouvant présenter un risque pour les usagers. Sécurisation des zones d'accident ou protection des usagers en panne).

Reprise progressive des chantiers, en commençant par les chantiers sans coactivité relevant principalement de l'entretien ou de la maintenance préventive (marquage, fauchage, dérasement, curage).

Surveillance des dispositifs de signalisation de chantier concernant les chantiers non repris, désormais avec le soutien de «Voisins vigilants» pour éviter les vols de matériaux.

Reprise de l'instruction des demandes de travaux de voirie formulées par d'autres maîtres d'ouvrages (opérateurs de télécommunications et concessionnaires notamment).

URBANISME

Application du Droit des Sols : malgré la suspension des délais d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...), la MEL et les communes poursuivent leur collaboration pour instruire ces demandes par voie dématérialisée et permettre ainsi la délivrance des permis. Les demandeurs peuvent contacter le service instructeur pour connaître l'état d'avancement de leur dossier par mail : instructionADS@lillemetropole.fr

Mobilisation des services communautaires pour assurer le suivi administratif des Déclarations d'Intention d'Aliéner (100 demandes/jour en moyenne). Pas de suspension de délai en cas de renonciation au droit de préemption.

GENS DU VOYAGE

Les interventions d'urgence sont maintenues sur les aires d'accueil métropolitaines.

Deux passages hebdomadaires sur chaque aire.

Collecte des déchets ménagers maintenue sur les aires et opérations de nettoyage exceptionnelles organisées en lien avec Esterra et les résidents, avec le concours du gestionnaire et des polices municipales.

CRÉMATORIUMS

Les crématoriums d'Herlies et Wattrelos sont ouverts.

Les cérémonies continuent de se dérouler dans la plus stricte intimité familiale (quelques personnes) et dans le respect des gestes barrières. Elles se font uniquement par le biais des opérateurs de pompes funèbres.

Mise à disposition à titre gratuit des salles de cérémonies pendant toute la durée de la crise sanitaire.

ATTRIBUTION DES AIDES

Fonds d'Aide aux Jeunes: la MEL instruit les demandes et délivre les aides (uniquement par virement bancaire).

Fonds de Solidarité Logement : les dossiers continuent d'être instruits et les aides sont délivrées.

Aides à la Rénovation de l'Habitat : toutes les demandes sont en cours de traitement et les aides sont délivrées.

ÉCONOMIE

Mobilisation commune avec la Banque postale, la Caisse d'Épargne Hauts de France, le Crédit Agricole Nord de France et le Crédit Mutuel Nord Europe pour accompagner entreprises métropolitaines pendant la crise sanitaire.

Adaptation de l'application ENJOY MEL pour mieux renseigner les métropolitains pendant le confinement : localisation des commerçants ouverts, possibilité de livraison, fermes du territoire ayant un service de ventes directes...

enjoy-mel.fr/ Application disponible en téléchargement sur Apple et Android

Mobilisation des conseillers-entreprises de la MEL dans la cellule d'appui aux entreprises État/tRégion/MEL/Réseaux consulaires - Numéro unique d'information: 0 359 750 100 - 4 000 appels traités en une semaine.

Report du versement de la taxe de séjour métropolitaine pour les hôteliers.

Remise des pénalités en cas de retard sur l'exécution des chantiers.

Mobilisation par l'agence Hello Lille des acteurs du tourisme et de l'événementiel pour proposer un plan de relance de la filière dès le second semestre 2020.

Exonérations de loyers et charges dans les Ruches d'entreprises et compensations d'exonérations dans les incubateurs-accélérateurs (Euralimentaire, Eurasanté, Euratechnologies, Euramatériaux et Plaine Images) et hôtels d'entreprises sur toute la durée de l'urgence sanitaire.

Poursuite du versement des aides et subventions aux partenaires avec lesquels la MEL est engagée, quel que soit l'état actuel de leur activité, et notamment pour les activités liées à l'Economie Sociale et Solidaire, aux Maisons de l'Emploi et aux acteurs de l'Emploi dans les quartiers politique de la ville.

RELATIONS AVEC LES COMMUNES

Distribution dès réception aux 95 communes de la métropole des masques commandés par la Région. (modalités de distribution aux métropolitains propres à chaque commune).

Mutualisation : Plus de 70 communes ont déjà utilisé les groupements de commandes pour s'approvisionner en gants, lingettes nettoyantes, gels hydroalcooliques et masques dans le cadre de la centrale d'achats métropolitaine.

Mise en place avec Esterra d'une adresse dédiée aux Maires pour les urgences liées à la collecte des déchets.

Mise en place d'une réserve civique métropolitaine permettant aux agents communautaires volontaires et non mobilisés par le plan de continuité de l'activité de la collectivité d'apporter leur aide à des collectivités ou associations à proximité de leur domicile.

Lancement d'une consultation citoyenne « Et maintenant, on imagine la MEL comment ? » pour penser la métropole post-confinement, saisir l'impact de la crise sanitaire et recueillir les propositions pour demain.

SOLIDARITÉ

Aide aux étudiants du territoire en situation de précarité : 100 K€ versés par la MEL au fond d'aide alimentaire du CROUS de Lille permettant de distribuer 2 000 « e-cartes alimentaires » d'un montant de 50 € aux étudiants en situation de précarité.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Le standard de la MEL est ouvert pour toute information de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h
Tél : 03 20 21 22 23

Distribution de 1 600 Kits hygiène (sac à dos avec le nécessaire de toilette) à plusieurs associations du territoire accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Opération de solidarité associant Auchan France et la Métropole Européenne de Lille pour accompagner les associations de la veille sociale et venir en aide aux plus fragiles. Plusieurs milliers de produits de première nécessité mis à disposition gracieusement dès cette semaine à la CMAO/Samu social et à ses partenaires associatifs.

Intervention pour consolider l'accès à l'eau potable pour six campements roms de la Métropole, et distribution de kits d'hygiène sur l'ensemble des campements.

SOUTIEN AUX PERSONNELS MÉDICAUX

Ouverture dans l'ancien siège de la MEL d'un atelier rassemblant des bénévoles pour la production de sur-blouses destinées au personnel soignant du CHU de Lille (action menée avec le Souffle du Nord).

Plus de 120 000 € et plus de 1 000 donateurs pour l'opération de financement participatif lancée par le CHU de Lille, avec l'appui et le soutien technique de la MEL, et des plateformes KissKissBankBank et MyMoneyHelp destinée à renforcer les équipements des hôpitaux du territoire métropolitain.

Achat de 72 000 masques en tissu « Garridou » conçus par le CHU de Lille et produits par Lemahieu à destination des personnels hospitaliers métropolitains.

10 600 plateaux repas distribués en six semaines pour le personnel soignant des CHU de Lille et de Tourcoing en première ligne dans la lutte contre le COVID-19.

Don des réserves du restaurant d'entreprise de la MEL au CHU de Lille.

Remboursement des abonnements ilevia pour tous les personnels médicaux et paramédicaux en ville et à l'hôpital

Accompagnement du CHU de Lille en matière de barriérage et de sécurité (livraison de barrières, mise à disposition d'agents de sécurité).

MESURES CONSERVATOIRES

Fermeture des sites de la MEL.

Fermeture des équipements publics : Le LAM, Le Stadium, Le musée de la bataille de Fromelles, La piscine des Weppes et la patinoire de Wasquehal.

Fermeture des parcs métropolitains : Mosaïc, Près du Hem et Musée de Plein Air.

Fermeture du Parc de la Deûle, des berges de la Lys canalisée, de la Deûle à l'Escaut, des bassins filtrants de Leers, du site PCUK, de la plaine de Périsieux, du Val de Marque et de la chaîne des lacs...